Paris (France), le 23 janvier 2018 - 21h30 CET - Onxeo S.A. (Euronext Paris, NASDAQ Copenhague : ONXEO - FR0010095596), (« Onxeo » ou la « Société »), société de biotechnologie spécialisée dans le développement de médicaments innovants en oncologie, notamment contre les cancers rares ou résistants, annonce avoir déposé ses conclusions auprès de la Cour d'Appel de Paris, dans le cadre du litige au fond qui l'oppose aux sociétés SpePharm et SpeBio B.V, afin de s'assurer que la procédure d'appel soit traitée dans les plus brefs délais dans l'intérêt de ses actionnaires.

La Société entend tout faire pour convaincre la Cour d'appel de son bon droit et la décision devrait intervenir dès la fin du quatrième trimestre 2018.

Compte tenu du paiement prévu des montants mis à sa charge par le Tribunal de commerce le 17 octobre 2017, la Société met actuellement en place un plan d'actions permettant la poursuite des programmes de R&D selon le calendrier initialement prévu.